

Trois axes pour le plan d'investissement de 5 milliards d'euros

© 03/03/2018 |  Terre-net Média

Le plan d'investissement public de 5 milliards d'euros dans l'agriculture qui devra être bouclé d'ici « fin mars » sera basé sur trois axes : développement agricole et forestier, industrie agroalimentaire et structuration des filières, a indiqué samedi le ministre de l'agriculture Stéphane Travert à l'AFP.

« **N**ous avons trois axes pour ces investissements, l'amont, l'aval et le numérique », a résumé le ministre lors d'un entretien téléphonique avec une journaliste de l'AFP, à la veille de la clôture du **55e Salon de l'agriculture**. La plus grosse part reviendra à « la transformation de l'amont agricole et forestier », a dit le ministre : trois milliards d'euros y seront consacrés, dont un milliard affecté à un fonds de garantie en lien avec la **Banque Européenne d'Investissement** (BEI), annoncé par **Emmanuel Macron** pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs. 100 millions d'euros seront consacrés à un fonds de prêt pour financer des projets de **méthanisation agricole**, c'est-à-dire de transformation en énergie d'effluents ou de déchets agricoles. « Ce secteur est très développé en Allemagne, où il faut entre 12 et 18 mois pour installer des activités de méthanisation, alors que les dossiers traînent parfois jusqu'à sept ans en France », a dit le ministre.

Le deuxième axe des investissements portera sur « l'amélioration de la compétitivité de l'**aval agricole** », a indiqué Stéphane Travert. Soit 1,4 milliard d'euros fléchés sous forme de « prêt aux industries agroalimentaires », avec la Banque Publique d'Investissement, dont 100 à 200 millions d'euros sous forme « d'intervention en fonds propres », et « 100 millions d'euros de fonds de prêt aux scieries », a-t-il dit.

Le troisième axe vise à « favoriser l'innovation et la structuration des **filières agricoles** » et prévoit 500 millions d'euros, dont 300 seront consacrés à l'innovation. Interrogé sur le plan de développement de l'**agriculture bio** qui devait initialement être annoncé durant le salon, le ministre a réaffirmé l'objectif : parvenir à 15 % des surfaces agricoles utiles en bio d'ici 2022, contre 6,5 % actuellement. Il n'a pas donné les raisons précises du retard de l'annonce, tout en laissant entrevoir des difficultés de bouclage des budgets avec les régions. Le gouvernement doit « continuer de travailler avec les régions » pour présenter « un projet solide et abouti », a-t-il dit. En septembre, l'État avait annoncé la suppression de sa participation à l'aide au maintien des agriculteurs bio, versée par les régions après les trois premières années de « conversion » à la bio, pour les aider à soutenir leur exploitation. Or devant le boom de la bio, de nombreuses régions, chargées de distribuer les fonds européens de soutien à l'agriculture bio, ont déjà éclusé leur budget.